

2- Informations Municipales



Inauguration de la Résidence de la Trie en janvier 2019

L'inauguration des cinq logements sociaux a eu lieu le vendredi 18 janvier à 17h30 en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Directeur de Baie de Somme Habitat, des élus et des habitants.

La résidence de la Trie est constituée de cinq maisons de type T3 et T4. Le chantier a été mené par l'office HLM Baie de Somme Habitat (ex-ODA), basé à Abbeville. Ce projet est à l'initiative de l'équipe municipale qui avait fait l'acquisition de la parcelle. Le but de ce projet est de faire venir des familles pour maintenir l'école du village. Des matériaux traditionnels ont été choisis pour le revêtement: briques et silex. Chaque logement dispose d'une cour et d'un jardin. Ils sont actuellement tous occupés.

S.Lerichie



Création d'un nouveau RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

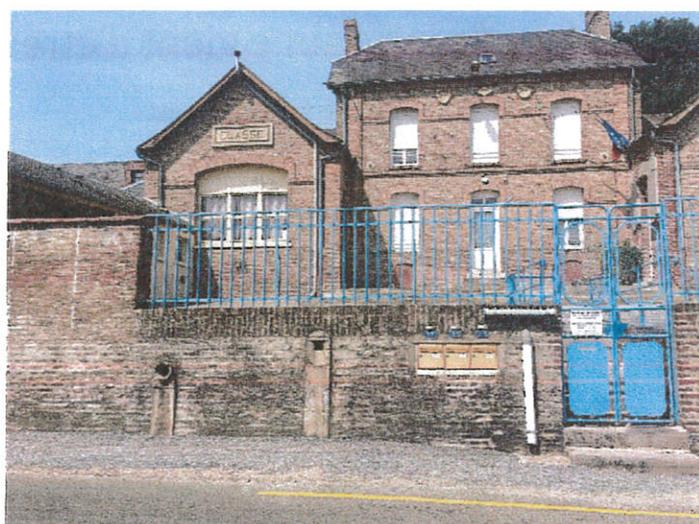
à la rentrée 2019

Le RPI Miannay-Lambercourt/Cahon-Gouy/Quesnoy-Le-Montant

C'est grâce à la ténacité des élus de la commission scolaire des communes de Miannay-Lambercourt et de Quesnoy-Le-Montant que le RPI Miannay-Lambercourt/Cahon-Gouy/Quesnoy-Le-Montant verra le jour à la rentrée 2019. Ce RPI, qui aurait dû être créé il y a quelques décennies déjà, est d'une grande cohérence géographique et humaine.



école de Miannay



école de Cahon-Gouy



Ecole de Quesnoy-Le-Montant

En tant qu'élue, je me réjouis de la naissance de ce RPI élargi à trois communes qui prend en compte l'intérêt général des enfants et non l'intérêt particulier des élus.

Je salue l'extrême patience des équipes enseignantes des 3 communes qui seront inchangées à la rentrée 2019 (et cela est une excellente nouvelle) et je remercie également les familles pour leur confiance.

Enfin je souhaite un très bon fonctionnement à ce RPI élargi. Ne jamais perdre de vue l'intérêt de l'enfant.

Sonia Leriche, adjointe Miannay

MIANNAY

La commune passe enfin à la 4G

Le premier site 4G d'accès à l'internet mobile de la Somme vient d'être inauguré à Miannay.

En téléphonie mobile, le « *trou de Miannay* », c'est fini. Désormais, dans ce village du Vimeu vert, on pourra appeler depuis son portable sans risquer une coupure de réseau, voire ne pas réussir du tout à établir la connexion. Il ne sera plus possible de mettre fin à une communication en prétextant : « *Ça ne passe pas, je suis à Miannay !* » Et l'on pourra surfer sur le web à toute vitesse. Jeudi matin, avec les instances concernées, la commune a en effet inauguré, près du stade, un « *site 4G multi-opérateurs d'accès à l'internet mobile* » : le premier de la Somme.

DES HABITANTS SOULAGÉS

Le pylône de 30 mètres de hauteur existait déjà, érigé là en 2007 par SFR, à la demande du Département, dans le cadre d'un programme de couverture des zones blanches. Le mât est maintenant partagé par les quatre opérateurs (SFR, mais également Free, Bouygues et Orange), et bénéficie de cette technologie 4G. Ce qui améliore grandement les choses. Des habitants, conviés à la cérémonie, l'ont constaté avec soulagement. « *Même à la maison, je ne me mets plus en wifi, je reste en 4G, ça va plus vite* », témoigne ainsi Cédric Single, 37 ans. Alain Demary, 59 ans, apprécie lui aussi l'augmentation du débit et de la qualité du signal.

UN ATOUT POUR LA COMMUNE

Le maire de Miannay, Philippe Delaporte, se félicite de l'arrivée en zone rurale de cette « *technologie qui semblait réservée aux grandes villes* ». Il détaille : « *C'est utile pour*



Ces habitants, Alain Demary (à gauche) et Cédric Single, sont ravis d'avoir désormais accès à la 4G.

les professionnels de santé, les artisans, les agriculteurs, nos sapeurs-pompiers, mais aussi pour les propriétaires de gîte, les randonneurs, qui n'auront plus d'excuse pour se perdre ! » Il y voit un atout supplé-

mentaire pour renforcer l'attractivité de sa commune. Stéphane Decayeux, vice-président du conseil départemental, rappelle de son côté que « *le désenclavement numérique est une priorité* ». ■ X.T.

METTRE FIN AUX ZONES BLANCHES

Cette installation répond aux engagements pris envers l'État par les opérateurs et la Fédération française des Télécoms, pour un « *New Deal mobile* », un vaste plan d'équipement qui « *prévoit notamment la généralisation de la 4G sur l'ensemble des réseaux et le passage en 4G des communes du programme Zones blanches-centres bourgs* », rappelle la FFT. Son directeur général, Michel Combet, annonce que dans la Somme, 18 pylônes multi-opérateurs doivent encore passer à la 4G, d'ici fin 2022. Et huit doivent être construits entre fin 2019 et fin 2021. Le sous-préfet, Philippe Fournier-Montgieux, souligne de son côté la volonté gouvernementale d'accélérer la couverture numérique du territoire. À l'heure où de plus en plus de démarches administratives se font via internet, « *il n'est plus raisonnable de vivre sans haut débit* ».

Le Courrier Picard, juin 2019

MIANNAY

En service civique à l'école communale

Emmanuelle Millot, 20 ans, aide l'enseignante chargée de la classe Grande section-CP.

Depuis le début du mois de mars, une jeune femme se rend chaque matin à l'école de Miannay, dans la classe mêlant élèves de grande section de maternelle et CP. Emmanuelle Millot, une habitante du village âgée de 20 ans, a été recrutée par la mairie en service civique. À raison de 24 heures par semaine, sa mission est d'apporter une aide à l'enseignante, Hélène Savreux, en accompagnant plus particulièrement les maternelles.

*Cela me plaît,
c'est un complément
à ma formation »*

Emmanuelle Millot

« Je peux faire des ateliers, sur les arts visuels par exemple, aider les enfants à préparer le matériel, leur expliquer les consignes », précise-t-elle. Pendant ce temps, Hélène Savreux peut consacrer davantage de temps aux CP, aux apprentissages fondamentaux de la lecture et des mathématiques. C'est elle qui a sollicité ce renfort : « Cette année, le groupe de grande section est plus important. Ils sont onze enfants, contre sept CP, justifie-t-elle. Cela permet d'avoir un adulte avec eux. Cela m'aide énormément. »



Emmanuelle Millot a été recrutée en service civique par le maire Philippe Delaporte.

Pour répondre à cette demande, la municipalité a choisi le dispositif du service civique. « Les démarches administratives ont été très compliquées », confie le maire Philippe Delaporte. Mais le coût est relativement minime : la commune verse 170 € par mois et Pôle emploi 400 €. Et l'édile est satisfait du résultat.

Emmanuelle Millot est elle aussi ravie. Elle se félicite de travailler à 500 mètres de son domicile. Et ajoute : « Cela me plaît, c'est dans la

continuité de ce que je fais, un complément à ma formation. » Titulaire d'un bac pro ASSP (accompagnement soins et services à la personne), elle a déjà effectué un stage dans cet établissement, pour découvrir le métier d'ATSEM. Cette année, elle va repasser son concours d'aide-soignante, et prépare aussi un CAP petite enfance. « Je peux étudier tout en travaillant. Et cela m'apporte une expérience professionnelle supplémentaire, un plus pour mon CV. » X. I.

Le Courrier Picard, 14. avril 2019

MIANNAY

Le chantier jeunes séduit ses participants

Onze adolescents de 16 à 18 ans participent au tout premier chantier jeunes organisé par la ville.

Ils ont poncé, lazuré et peint. D'autres travailleront sur le tout nouveau city stade où il s'agira d'installer les agrès « les monter et faire des trous », explique le maire Philippe Delaporte, qui a endossé, pour quinze jours, la casquette de chef de travaux.

Depuis le 1^{er} juillet, la ville accueille de nouveaux ouvriers. Ils sont âgés de 16 à 18 ans et participent avec plaisir au tout premier chantier jeunes. Il se divise en deux sessions d'une semaine, pour se terminer le 12 juillet. Manon, 16 ans, qui habite à Lambercourt et souhaite devenir ingénieur chimiste, a tout de suite adhéré au principe.

« Outre les amener au travail, nous souhaitons les sensibiliser à l'environnement et garder notre village entretenu »

Philippe Delaporte, maire.

« Je suis en seconde et en vacances depuis un mois. Je n'habite pas près de mes amis à Abbeville, alors je me tourne les pouces, raconte-t-elle. Ce chantier me permet d'avoir une occupation et d'aider le village ». Objectif atteint pour le premier magistrat : « Outre les amener au travail, nous souhaitons les sensibiliser à l'environnement et garder notre village entretenu ». Avec cet argument : « s'il voit des camarades le dégrader, ils leur feront prendre conscience que c'est du travail ».

Un travail gratifiant que Louïs, 16 ans, a fait consciencieusement,



Les jeunes du village ont été séduits par le principe du chantier dans la commune. Ils recevront une fiche paie, cinq matinées de trois heures au SMIC.

LE CITY STADE BIENTÔT LIVRÉ OFFICIELLEMENT

« La structure n'est pas ouverte officiellement », précise le maire Philippe Delaporte. Question de jours. Les agrès devaient être installés dans la semaine du 8 au 12 juillet, « par les jeunes du chantier et justement il s'agit de ceux qui avaient envoyé une lettre pour demander de créer un city stade ». S'il n'est pas ouvert officiellement, celui-ci est déjà très plébiscité par les jeunes du village qui le fréquentent régulièrement.

« nous avons repeint l'abri-bus, le transfo et maintenant l'atelier du service technique », explique-t-il. Les jeunes recevront une fiche de paie, cinq matinées de 3 heures, au SMIC.

« Cet argent me permettra de financer mon permis de conduire », précise Louïs qui passe en seconde à la rentrée. Et pour Manon, « mes compétitions de triathlon ».

DE L'ARGENT DE POCHE

Comme Manon et Louïs, Eva, Agathe et Ilona ont aimé participer à ce premier chantier jeunes. Un dispositif que Philippe Delaporte souhaite reconduire l'an prochain. L'élu s'est inspiré des chantiers jeunes de Tours-en-Vimeu. « J'ai trouvé ça intéressant, surtout pour les jeunes qui souhaitent, par exemple, passer leur permis de conduire et avoir un peu d'argent de poche ». La commune a sorti pour ces deux semaines de travaux un chèque de 4 500 euros. ■

FLORENCE HENLEIN